



Adieu Francis...

Notre ami Francis Fournet s'en est allé, ce vendredi 17 mars 2023, dans sa 85ème année...

Francis, avec Christiane son épouse, faisait partie de cette génération des derniers agriculteurs d'Ugny le Gay qui ont vécu pleinement la vie des paysans Français du siècle dernier... Il travaillait la terre avec son savoir-faire, son expérience, sa connaissance profonde du terroir... Bien que les terres d'Ugny le Gay soient riches, le relief tourmenté de celles-ci nécessitait qu'une partie du terroir accueille de l'élevage... Francis et Christiane, comme tous les paysans du village, entretenaient donc un troupeau de vaches allaitantes, tâche ô combien harassante, mais indispensable à l'époque pour nourrir la population du pays...

Une fois cette vie d'agriculteur bien remplie, Francis, avec Christiane, a pris une retraite bien méritée. Mais son amour viscéral pour la terre l'a conduit à rester toujours en contact avec les travaux des champs. Pour son pur plaisir, il a continué à s'occuper de ses magnifiques chevaux, des haflingers or et argent qu'il menait de main de maître... Toujours prêt à rendre service, il n'a pas hésité une seconde à accepter de mener l'attelage du Père Noël quand la Présidente du Comité des Fêtes le lui a demandé...

Il s'est également beaucoup investi dans l'association des attelages de l'Aisne dont il fut un des précurseurs... Il laissera un profond souvenir à beaucoup de meneurs, qu'il a d'ailleurs formés pour quelques-uns...

Francis a été longtemps, également, le porte-drapeau des anciens combattants lors des rassemblements au monument aux morts du village... Il avait été décoré de la médaille militaire pour avoir servi le pays pendant la guerre d'Algérie. Cette médaille lui avait été remise alors qu'il était le porte-drapeau de la section d'Ugny le Gay, lors de l'inauguration du nouveau monument aux morts, par les main du commandant RAMBLADO, alors jeune lieutenant du régiment d'infanterie de NOYON...

Cher Francis, tu vas laisser un profond vide autour de toi, pour ta famille, pour tes amis, pour tous les gens que tu as côtoyés dans les milieux équestres... C'est sûr, nous ne t'oublierons pas...



*Francis avec ses magnifiques attelages lors de balades qu'il aimait partager avec ses amis...
Ci-dessous, porte drapeau au monument aux morts, et sa remise de médailles.*



edito:

Mais la vie continue... Et la vie du village aussi...
Le Conseil Municipal s'est réuni le 3 Mars 2023. Je n'ai pas pu y assister car ce jour là je me faisais opérer de la cataracte... Je vous livre donc le compte-rendu de cette réunion tel qu'affiché au tableau municipal, avec bien sûr, quelques remarques de mon crû (en lettres bleues pour les différencier du texte officiel)...

Conseil Municipal du 3 Mars 2023...

1. Le marquage au sol des plateau ralentisseurs...

Madame le Maire fournit aux conseillers le devis fourni pour le marquage au sol de la voirie: ligne axiale ou médiane sur les RD, passages piétons, dents de requin, stops, zébra...

Le devis s'élève à 8 695,20 euros TTC.

Si Le conseil le souhaite, il est possible de ne faire qu'une partie de ce marquage au sol, le devis très détaillé le permettant. Un exemple est proposé par Mme le Maire, exemple qui ne retiendrait que les dents de requin, Les passages piétons et bordures de trottoir en zébra pour un montant de 4 665,84 euros...

Raymond émet l'idée de demander au département la prise en charge de cette ligne axiale en raison des routes départementales. Remarque fondée et demande sera faite à la voirie départementale.

Après délibération, dans le cas où Le département ne prendrait pas en charge la ligne axiale, les conseillers acceptent le marquage au sol avec l'intégralité des peintures.

... Si nous comptons bien, en additionnant le montant des coûts de la maîtrise d'oeuvre (3 000 euros "approximativement"), des travaux de voirie (46 640 euros), du marquage au sol (8 625 euros) et de l'avenant pour réfection des trottoirs (6 560 euros), nous en arrivons à un total de 64 825 euros...

Et on ne sait pas trop s'il ne faut pas rajouter de la TVA sur ces sommes-là...

Ce qui commence à faire tout de même assez cher pour faire ralentir 15 voitures par an. Et surtout, ce montant est loin des estimations qui avaient été annoncées lors de la présentation du projet...

2. Fonds de concours «projets communaux»...

La demande de subvention du fonds de concours de La CACTLF au titre des «projets communaux» a été acceptée lors du conseil communautaire du 5 décembre 2022. Il est demandé au conseil municipal de délibérer également.

Vu l'exposé au Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours auprès de la CACTLF d'un montant maximum de 4 862 euros afin de participer au financement de l'installation d'un système de vidéoprotection dont le coût est estimé à 32 416,53 euros HT.

Plan de financement:

Fonds de concours CACTLF: 4 862 euros

DETR: 9 000 euros

Autofinancement: 18 554 euros

dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

_ Autorise Mme le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes.

Nous avons longuement commenté ce projet et développé notre point de vue sur l'inutilité des ces installations, surtout en milieu rural, surtout à Ugny le Gay, village-rue long de plus de 2 km comptant à peine 80 habitations...

Madame la Maire nous annonce un coût d'installation d'environ 35 650 euros Toutes Taxes Comprises... Elle oublie cependant que ce devis commence à dater, et que de l'inflation est passée par là, notamment en ce qui concerne les semi-conducteurs dont ces installations électroniques sont bourrées... Et surtout elle ne nous dit absolument rien sur le coût du fonctionnement et de la maintenance qu'il faudra payer tous les ans pour faire tourner le système!

3. Travaux rénovation cuisine et WC.

En préambule, Mme le Maire informe les conseillers du coût des travaux pour Le couloir et La cuisine, soit un peu plus de 2 700 euros.

Mme le Maire soumet deux devis reçus pour l'étude des sols obligatoires pour la future pose d'une fosse sceptique. Le premier devis s'élève à 600 euros et Le deuxième à 1 880 euros soit le triple du premier. Comparaison des offres identiques. Gilles parle d'une autre société qui réalise également l'étude des sols que Patricia va se charger de contacter.

Nous avons examiné lors d'une réunion «travaux» diverses possibilités pour la future implantation des WC, afin d'éviter de traverser la cuisine pour se rendre aux toilettes comme actuellement. Après consultation du chef du chantier d'insertion de la CACTLF, un nouveau projet a vu le jour que Les membres du conseil valident.

Très heureux de savoir que les Conseillers Municipaux ont validé un nouveau projet pour la nouvelle implantation des WC... Comme nous n'avons eu connaissance ni de l'ancien projet, ni du nouveau, cela nous fait une belle jambe!...

J'ai d'ailleurs pu constater que pour faire des économies d'énergie, on avait muré la montée d'escalier... Fort bien, mais est-ce qu'on va arrêter de chauffer le premier étage?... Dans ce cas, attendons-nous à ce que le taux d'humidité remonte à des niveaux inquiétants et que tout ce qui est entreposé dans cette partie de la Mairie se dégrade rapidement...

4. Questions diverses.

_Nomination d'un correspondant incendie: Mr Jean-Louis GAMBART.

_Mme le Maire donne le montant fourni à l'assurance pour l'accident qui a fortement endommagé la barrière de sécurité rue Mme Abbott soit 6414,96 euros TTC.

_le coût de l'avenant pour qu'un riverain handicapé puisse sortir en toute sécurité de chez lui: 6 560,35 TTC...

_la réception des travaux...

_Madame le Maire informe qu'il est nécessaire d'aller sur le site impots.gouv afin de remplir une attestation (cliquer sur biens immobiliers une fois que vous êtes entrés dans l'espace) date limite au 30 juin 2023...

_les bonbonnes de gaz déposées vers Le jeu d'arc ont disparu alors que nous allions les remettre à un référent...

_Parcelle de Mme Labarre : toujours pas de support pour l'écrêteau...

_Charles et Raymond informent le conseil qu'en raison de la création des plateaux, les automobilistes empruntent la Rue de la Forge avec une vitesse excessive. La possibilité de mettre un sens interdit est rejetée en raison du trajet du bus scolaire. La solution serait d'installer un coussin berlinois. Un devis sera demandé.

_Charles évoque également la vitesse excessive rue Baligant: on pourrait mettre un feu rouge ou un radar pédagogique...

Nous avons déjà dépensé plus de 60 000 euros pour des ralentisseurs et voilà que les conseillers Charles WATTON et Raymond COUTTE en remettent une couche! Sans compter qu'en réclamant de nouveaux dispositifs pour calmer les chauffards fous de vitesse, ils admettent que les ralentisseurs ne servent à rien! Il faudrait donc dépenser encore et encore pour satisfaire à leurs délires punitifs. Et pourquoi pas des barrières et des miradors aux entrées du village?...

_Patricia relate des faits qui seraient dus à des chiens non tenus en laisse avec un autre chien. Qu'en serait-il s'il y avait une agression envers des adultes ou même des enfants?...

Mme le Maire prendra un arrêté afin que TOUS les chiens soient tenus en laisse dans les rues du village.

Des chiens qui ne sont pas tenus en laisse agressent un autre toutou, et il faudrait que tous les chiens soient attachés même s'ils sont pacifiques?... Et cet arrêté va courir sur tout le territoire, même sur les chemins ruraux?...

Et pourquoi pas tout simplement imposer au propriétaire des chiens agressifs, bien connu de tous, qu'il fasse le nécessaire pour neutraliser ses chiens?

_Patricia informe le Conseil que les pylônes vont être repeints.